

Appel à défis 2022

« Innovation écoresponsable »

Rapport narratif de fin de parcours

Dans le cadre de l'appel à défis, intitulé « Innovation écoresponsable », lancé par le Commissariat général au développement durable et la Direction interministérielle de la Transformation Publique, vous avez bénéficié d'un financement pour un appui à la réalisation d'actions innovantes et concrètes, par le biais de prestations intellectuelles. Ce document, a pour but de suivre le projet et de voir si les objectifs fixés au commencement du projet ont pu être atteints. Il est également important afin d'en optimiser la valorisation, notamment afin d'appuyer le dispositif Services publics écoresponsables.

1 – Rappel des informations

Organisme :	Préfecture de l'Indre
Service ou direction :	DDT de l'Indre
Représenté par :	Stéphane Bredin, Préfet de l'Indre Rik Vandererven, directeur départemental des territoires de l'Indre
Cheffe de projet :	Claire Blouin Chargée de mission, direction départementale des territoires de l'Indre

2 – Description du projet financé

Intitulé du projet :	« Face au défi du changement climatique, une cité administrative résiliente dans un département rural, dans l'Indre (36) ».
Objectif du projet :	Co-construire la cité résiliente de Châteauroux de demain, adaptée aux enjeux du changement climatique, en travaillant à la fois sur le côté concret du projet d'aménagement du site (isolation thermique, énergie, désimperméabilisation, bien-être au travail, gestion des eaux pluviales, biodiversité...) et sur l'accompagnement au changement des agents (formation sur les enjeux de transition, mobilité et déplacements du quotidien, usages du numérique, alimentation, gestion des canicules...)
Public cible :	Les 490 agents qui travaillent à la cité administrative – la DDSP : direction départementale de la sécurité publique – la DDETSPP : direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations – l'ONAC : office national des anciens combattants – la DDT : direction départementale des territoires – l'Éducation nationale – l'UDAP : unité départementale de l'architecture et du patrimoine – le SGCD : secrétariat général commun départemental – l'ARS : agence régionale de santé (unité territoriale) – la DREAL : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (unité territoriale) – l'OFB : l'office français de la biodiversité

	<ul style="list-style-type: none"> – la Délégation militaire départementale – le SPIP : service pénitentiaire d'insertion et de probation (ministère de la Justice) qui va aménager d'ici fin 2023 au sein de la cité administrative – le CAUE : Conseil Architecture Urbanisme et Environnement de l'Indre – le Conseil Départemental de l'Indre (services techniques) – la préfecture de l'Indre
Résumé du projet : (10 lignes)	<p>La cité administrative de Châteauroux, ancienne caserne militaire conçue en 1876 et peu performante d'un point de vue thermique, est composée de bâtiments entourant l'ancienne place d'armes. La superficie totale est de 3,5 ha, en périmètre Site Patrimonial Remarquable de Châteauroux.</p> <p>Notre projet s'est attaché à poursuivre deux objectifs :</p> <p>1. Sur la base d'un diagnostic (îlot de chaleur urbain, thermique, architectural, urbain, paysager, gestion des eaux pluviales et biodiversité), coconstruire le plan d'aménagement de la "cité administrative résiliente" consensuel, c'est-à-dire validé par les 14 administrations présentes sur le site, définir le programme d'investissements des prochaines années et le calendrier des travaux. La méthode s'est notamment appuyée sur l'analyse des besoins des usagers (questionnaire, entretiens semi-directifs) et l'animation d'une journée de co-design.</p> <p>2. En parallèle, conduire un important travail de sensibilisation/médiation des agents, reposant sur trois axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – un questionnaire sur les pratiques et les besoins des agents et usagers (a), – une formation dispensée aux 490 agents via l'animation de la Fresque du Climat et la constitution d'un réseau d'Ambassadeurs du Climat (b) – un cycle de 5 conférences sur les enjeux de la transition appliqués à l'administration (c) <p>Le projet de la cité résiliente a été adossé à la démarche <u>Stratégie Climat 36</u>.</p>
Principales thématiques abordées : (mots clés)	<p>Services publics-écoresponsables, cité administrative, îlot de chaleur urbain, rénovation thermique, formation des agents, fresque du climat, codesign, gouvernance, intelligence collective, facilitation graphique, dynamique collective, accompagnement au changement, biodiversité, eau, alimentation, mobilité, matériaux biosourcés, acculturation au changement climatique, résilience, planification écologique.</p>

3 – Bilan final

Description de l'accompagnement du prestataire : (livrables réalisés, etc.)	<p>Nous avons été accompagnés par un collectif d'experts : architecte, paysagiste, urbaniste, spécialiste de l'accompagnement au changement, éducation à l'environnement, facilitation graphique.</p> <p>Les livrables ont été mis en ligne <u>sur la page internet du projet</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> – analyse du questionnaire complété par les agents – diagnostic de la cité administrative – compte-rendu et reportage vidéo de la journée de co-design – présentations des 4 comités de pilotage : <p>oct. 2022 – présentation du projet, équipe, calendrier, gouvernance janvier 2023 – présentation du diagnostic et résultats du questionnaire adressé aux agents</p>
--	--

	<p>mars 2023 – présentation des scenarii, choix d'un scenario mai 2023 – présentation et validation du scenario final</p> <p>+ un livrable technique non mis en ligne : la STD (simulation thermique dynamique) outil d'aide à la décision pour le futur système énergétique > géothermie BETEG</p> <p>Les experts sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'agence Scale - MoonWalk Local - BatiMgie - Indre Nature - CPIE Brenne Berry - Clereme, facilitation graphique
<p>Le projet a-t-il pu se dérouler selon les jalons espérés ? Si non, pourquoi ? (degré de réalisation du projet et résultats atteints)</p>	<p>Le projet s'est déroulé dans les jalons espérés. Le 12 mai 2023, le scénario final a été validé en COPIL. Il a été présenté lors de différents événements aux agents, par exemple le 27 juin 2023 à l'assemblée générale de la DDT.</p> <p>Le réseau des ambassadeurs du Climat (20 agents volontaires ayant participé à 9 matinées « fresque du climat ») sera renouvelé à compter de septembre 2023. Nous entamons une nouvelle étape du projet, avec la mise en place des conversations carbone (lauréat fonds d'innovation RH).</p> <p>À noter également, le fort « portage » du Préfet de l'Indre Stéphane Bredin qui a suscité la mobilisation des chefs de services et qui s'est impliqué dans la démarche.</p>
<p>Comment le projet a-t-il permis de mieux intégrer les enjeux de la transition écologique dans les missions, métiers et fonctionnement ?</p>	<p>Un plan d'actions est en cours d'élaboration, sur la base des propositions formulées tout au long du projet par les agents, les directeurs et le Préfet.</p> <p>Il sera présenté à l'automne 2023 au conseil de gestion de la cité administrative. Nous pouvons citer les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - recherche des financements pour la réalisation des travaux relatifs à la cité administrative : CNIP (commission nationale de l'immobiliser public) + ministères + appels à projets - mise en place d'une équipe projet pour le calcul du bilan carbone de la DDT et l'étude de la compensation locale de nos émissions - les conversations carbone, avec l'Institut NégaWatt, à compter de septembre 2023 - la fresque du numérique (octobre 2023) - la mise en place d'une expérimentation compost sur la cité administrative - la désimperméabilisation et la végétalisation du parking Platanes, lauréat de l'AP Biodiversité 2023 de la DEB (direction de l'eau et de la biodiversité) - la création d'un point de distribution d'une plateforme d'alimentation en produits locaux, Cagette et Fourchette - la mise en place d'un repas végétarien au Restaurant Inter-Administratif de Châteauroux, accompagné d'une action de sensibilisation des agents, - l'organisation d'un ciné-débat par le réseau des Ambassadeurs du Climat : « Êtres en transition » le 13 novembre au cinéma Arts & Essais de Châteauroux, - la mise en place du tri sélectif dans les bureaux (mars 2023), - l'étude de la mutualisation des vélos de service entre administrations, de la création d'une plateforme de covoiturage (en cours) et notre candidature à l'appel à projet MobiliPro de l'ADEME, - la réalisation d'un inventaire faune/flore de la cité administrative en partenariat avec Indre Nature (découverte de 6 espèces d'orchidées sur le site), la

	<p>formation de l'agent d'entretien pour une pratique différenciée de la gestion de la tonte,</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise à jour annuelle de l'inventaire faune/flore avec l'OFB et l'unité nature de la DDT, - etc.
<p>Comment le projet a-t-il permis de mieux intégrer l'action portée par les agents dans leurs missions, métiers et fonctionnement ?</p>	<p>Ce projet a permis de décloisonner les différents services et d'améliorer la connaissance entre les 14 administrations, via la création de nombreux événements.</p> <p>Des liens ont notamment été tissés avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'UDAP, c'est-à-dire l'architecte des bâtiments de France et ses équipes, - l'Office Français de la Biodiversité qui est intervenu sur l'inventaire de la faune et de la flore, - l'Agence Régionale de Santé, qui travaille notamment sur la notion d'urbanisme favorable à la santé, mais aussi les thématiques des maladies vectorielles. - la collectivité du Conseil Départemental de l'Indre, qui a été force de proposition sur tous les aspects techniques du projet - le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement, qui conseille les collectivités dans leurs projets d'aménagement. <p>Nous constatons au quotidien combien ces mises en relation facilitent le suivi des dossiers (ex. requalification d'une friche, financement fonds verts, sollicitation d'une commune, projet ENR, etc.)</p>
<p>Points forts du projet, difficultés rencontrées ajustements faits (différence entre ce qui était prévu et ce qui a été réalisé)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les points forts du projet sont ses fortes ambitions, le portage à haut-niveau par le Préfet, son articulation avec la démarche Stratégie Climat 36, son opérationnalité (travailler sur le cadre de vie des agents) combinée au volet sensibilisation et accompagnement au changement, le décloisonnement et la convivialité que les nombreuses manifestations ont pu générer, l'apport de nouvelles approches/méthodes pour le collectif de travail (méthode projet, facilitation graphique, concertation, codesign, gouvernance...) <p>Grâce à la Victoire des Acteurs Publics 2023, pour le prix spécial « <i>décarbonation de l'action publique</i> », le projet Stratégie Climat 36 et son volet « cité résiliente » ont fortement gagné en visibilité.</p> <p>Ce projet a augmenté la crédibilité de l'État sur le territoire : les services déconcentrés ne sont pas seulement « donneurs d'ordre », porteurs des politiques publiques, mais ils agissent concrètement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La principale difficulté a été le rythme de ce projet, imposé par l'appel à projet (livrable devant être rendu en juin 2023). Il aurait été souhaitable de nous offrir plus de temps pour réaliser un projet de cette envergure. <p>L'autre difficulté a été la gestion des financements : les délais ont été très longs (délai de signature de la convention + délai de versement des AE). Les CP ont aussi mis plusieurs mois à être perçus, entraînant un délai de paiement important pour les prestataires à qui nous imposons un rythme cadencé pour la livraison des livrables.</p> <p>Enfin, les crédits, versés par la DITP via le SGAR sur un BOP mutualisé ont ensuite été consommés par d'autres administrations, entraînant de nouveaux retards de paiement.</p> <p>Cet aspect financier gagnerait à être simplifié et fluidifié.</p>

<p>Durabilité du projet / suite envisageable ?</p>	<p>– La réalisation des travaux de la cité administrative de Châteauroux est conditionnée à l’obtention de financements.</p> <p>Les prochaines étapes sont la recherche de 17 millions d’euros : installation d’un système de chauffage par géothermie BETEG, avec système de géocooling (climatisation « passive »), isolation des bâtiments par l’intérieur en matériaux biosourcés, application d’un enduit extérieur chaux-chanvre (correcteur thermique), dés-imperméabilisation des parkings et végétalisation, création de 4 abris à vélos sécurisés (200 places), création d’une terrasse bois à proximité du restaurant inter-administratif, implantation de zones de travail en extérieur (meubler innovant), installation de panneaux solaires sur le restaurant inter-administratif, création de coursives (cheminements piétons) couverts de panneaux PV...</p> <p>Nous envisageons un passage en CNIP, Commission Nationale de l’Immobilier Public (Bercy), à l’automne 2023. À cette fin, nous sommes entrés en contact avec la direction de l’immobilier de l’État en mars 2023.</p> <p>Chacune des 14 administrations va également chercher des solutions de financement auprès de son ministère de tutelle. Une attente très forte dans le cadre du PLF 2024 avec notamment la perspective de la mise en place d’un fonds dédié à l’immobilier de l’État (parallèle du fonds vert) et ce en cohérence avec les travaux du secrétariat général à la planification écologique pilotés par Antoine Pellion. La stratégie immobilière de l’État doit avant tout prendre en compte la diminution des GES et la décarbonation : en zone non tendue la question de la densité n’est pas aussi cruciale qu’en zone tendue.</p> <p>– En parallèle, le réseau des ambassadeurs du climat va être renouvelé, il s’agit de maintenir la dynamique qui a été insufflée. En avril 2023, le Préfet a remis un diplôme aux 20 premiers ambassadeurs. Dans la continuité, des agents se sont portés volontaires pour devenir « facilitateurs carbone », ils animeront les conversations carbone, à compter de septembre 2023. Il s’agit de 6 ateliers de 2 h alliant expertise technique et approche psychologique de l’accompagnement au changement, dans une visée d’innovation managériale.</p> <p>Les ambassadeurs ont également engagé un certain nombre d’actions : re-conduction de l’inventaire faune/flore, café interservices pour présenter nos missions respectives, mise en place d’un compost, groupe de travail covoiturage, ciné-débat, etc.</p>
<p>Quels éléments issus du projet pourraient être transférables à d’autres institutions pour accélérer la mise en œuvre des services publics écoresponsables ? (processus, feuille de route, solutions métier, etc.)</p>	<p>Le plus intéressant est probablement le partage d’expérience, qui peut encourager des dynamiques naissantes. Pour des éléments transférables, il peut s’agir :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Des supports des 5 conférences qui ont été animées à la cité administrative par les prestataires sur les thématiques suivantes : déchets, eau, îlot de chaleur, alimentation, mobilité. – Des supports et les comptes-rendus des 4 comités de pilotage : équipe projet, échanges, aspects réglementaires... – Du plan d’actions de la cité résiliente (sera prêt pour la diffusion en octobre 2023)

	<p>- De l'ensemble du processus de conduite de projet (travail en inter services, coconstruction, etc,...).</p>
<p>À qui ces éléments pourraient s'adresser en priorité ?</p>	<p>1. Les responsables immobiliers du patrimoine de l'État. Actuellement, les travaux de rénovation des biens immobiliers tertiaires sont essentiellement considérés sous l'angle de la rationalisation des espaces (cf. circulaire du 8 mars 2023 sur les nouveaux espaces de travail) en occultant le volet de la résilience et de la transition écologique.</p> <p>Or, il s'agit d'accompagner un changement de paradigme : dans les territoires peu denses comme le nôtre, où le taux de locaux tertiaires vacants est important et où la démographie est en constante diminution, la problématique de l'attractivité est centrale. Il s'agit selon nous de s'inscrire dans l'esprit de France Ruralités, le plan ambitieux pour davantage d'équité territoriale, présenté en juin 2023 et de faire de Châteauroux un projet vitrine.</p> <p>À Châteauroux, nous ne pouvons raisonner comme à Paris ou dans les métropoles lorsqu'il s'agit d'imaginer la cité administrative de demain. Certaines orientations sont communes : diminuer les charges immobilières en repensant l'isolation et les modes de chauffage (peu émetteurs de CO2), intégrer la notion de confort estival avec la climatisation passive et les solutions d'adaptation fondées sur la nature, offrir des postes de travail dans des lieux adaptés aux nouvelles pratiques, en intégrant les services de grande qualité pour attirer des agents sur les postes vacants (conciergerie, place en crèche, abris vélos sécurisés, restauration de qualité, distribution de produits labellisés, etc.)</p> <p>D'autres orientations sont spécifiques, par exemple pour la mobilité : repenser la mobilité dans un territoire où 80 % des déplacements se font en voitures individuelles, où l'offre en transport en commun ne répond pas aux besoins, et où les revenus ne permettent pas toujours l'acquisition de véhicules électriques (52 % des ménages fiscaux non imposables)</p> <p>2. Les architectes et paysagistes de l'État qui pourraient accompagner de telles démarches dans les autres départements.</p> <p>3. Nous avons également été contactés il y a quelques semaines par le laboratoire de développement durable, d'innovation et des bonnes pratiques de la direction de l'administration pénitentiaire, qui porte le projet suivant : « <i>L'administration pénitentiaire au prisme de l'urgence environnementale : impacts, vulnérabilités et anticipations</i> ».</p>
<p>Avez-vous des suggestions pour valoriser au mieux ces éléments ? (organisation ou participation à un webinaire métier, montage d'un groupe de travail, etc.)</p>	<p>1. Partage d'expérience par le Préfet ou le directeur de la DDT lors d'un séminaire auprès des autres Préfets/DDT : pour illustrer l'exemplarité attendue de l'État, les approches innovantes en termes de conception et l'importance d'un portage à haut niveau.</p> <p>2. Accompagnement par l'AGILE et la DITP pour faire de la cité de Châteauroux un site pilote sur la résilience de ses bâtiments publics et l'écoresponsabilité de ses services.</p>